CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E213173** **VALABLE JUSQU'AU** **02/11/2027**

ÉDITÉ LE 30/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2025

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2006 B 122

Siret : 938 548 245 00019

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4775806

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1 264136

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1 264136

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : MARX CONSTRUCTIONS

2 PLACE DE L'EGLISE
67350 KINDWILLER

Téléphone : 03 88 07 78 78 **Fax :**

Portable : 06 14 49 22 00

Responsabilité légale :
MARX CONSTRUCTIONS (SAS) (938 548 245) / MARX BENOIT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.marx-constructions.fr

E-mail : contact@marx-constructions.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 519 787 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	3	03/11/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/09/2026 16:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E213173** **VALABLE JUSQU'AU** **02/11/2027**

ÉDITÉ LE **30/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2025
Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2006 B 122

Siret : **938 548 245 00019**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 4775806

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1 264136

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1 264136

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **MARX CONSTRUCTIONS**

2 PLACE DE L'EGLISE
67350 KINDWILLER

Téléphone : 03 88 07 78 78 **Fax :**
Portable : 06 14 49 22 00

Site Internet : http://www.marx-constructions.fr
E-mail : contact@marx-constructions.fr

Responsabilité légale :
MARX CONSTRUCTIONS (SAS) (938 548 245) / MARX BENOIT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	03/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	21/01/2025
o Isolation des combles perdus	21/01/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	21/01/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/09/2026 16:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.